

Discours
Elisabeth PELSEZ
Déléguée interministérielle à l'aide aux victimes

1^{er} juin 2018
Cérémonie AF 447

Monsieur le Directeur de Cabinet, représentant Madame la Secrétaire d'Etat aux transports,
Messieurs les Ambassadeurs,
Madame la Présidente, Monsieur le directeur général, Madame la Secrétaire Générale de la compagnie Air France,
Madame la Présidente de l'association Entraide et solidarité AF447,
Mesdames, Messieurs,
Chères familles et proches,

Dans la nuit du 31 mai au 1^{er} juin 2009, un Airbus 330 de la compagnie Air France effectuant la liaison Rio de Janeiro-Paris s'abîmait en mer dans l'océan atlantique entre les côtes brésiliennes et africaines. Cet avion transportait 228 passagers dont 12 membres d'équipage, tous disparus.

Si vos chers absents, qui vous manquent tant, ont leur abri dans vos mémoires, ils trouvent aussi leur place dans un tel lieu, ici au Père Lachaise, où chaque année, vous êtes réunis devant la stèle commémorative en leur honneur.

Vous êtes venus, aujourd'hui, nombreux, constants dans l'hommage que vous leur portez, en étroite pensée avec ceux qui auraient aimé se joindre à cette cérémonie, mais n'ont pu le faire.

Ces années ont été celles du souvenir et celles du besoin de vérité que vous avez exprimé à maintes reprises.

La mémoire de cet événement tragique perpétué à travers presque une décennie est une nécessité pour tous. Parce que la disparition de l'Atlantique Sud du vol 447 demeure comme une empreinte indélébile car elle a endeuillé tant de familles, elle doit aussi demeurer vive dans notre mémoire collective pour que la vague des jours ordinaires ne la fasse pas sombrer dans l'oubli.

L'association Entraide et solidarité AF447, présidée par madame Lamy, accomplit un travail remarquable que je salue, pour agir auprès de ceux qui ont été si éprouvés, pour maintenir les exigences de vérité dans le cadre de l'instruction en cours, ou encore pour faire prendre conscience aux pouvoirs publics des mesures qui doivent être prises pour prévenir le renouvellement de telles catastrophes aériennes.

Je sais aussi combien la FENVAC se tient à vos côtés pour apporter soutien, aide et réconfort. Votre détermination à parvenir à la vérité m'a frappée. Votre courage et votre ténacité pour parvenir à cette exigence vous honorent et vous ne vous contentez pas de réponses technocratiques. Toutes ces qualités exigent encore davantage d'implication de ma part, en tant que déléguée interministérielle à l'aide aux victimes, pour vous soutenir, accueillir vos attentes et vos souhaits et les relayer sans relâche.

Je ne peux m'empêcher de penser à toutes les victimes de catastrophes aériennes que je reçois et qui vous rejoignent à bien des égards dans leurs attentes. Attentes de la manifestation de la

vérité au terme de procédures judiciaires longues et complexes, attentes de reconnaissance de responsabilités à tous les niveaux, attentes de mesures de prévention pour protéger tous ceux qui voyagent et ont besoin de sécurité et de la certitude que tout est mis en œuvre en ce sens.

Votre conviction demeure, à travers toutes ces années, que pour éviter de nouvelles catastrophes, il faut comprendre et savoir ce qu'il s'est passé. Et pour cela vous attendez que justice soit faite et qu'elle se prononce.

Vous allez prononcer les noms des disparus dans plusieurs langues étrangères. Je pense à tous ceux qui ont subi la même épreuve et les associe à cette cérémonie.

Je voudrais citer, en leur mémoire, quelques mots de l'ouvrage intitulé « la foule innocente » de Denis Salas :

« Ici l'invisible est redevenu sensible,
Un flot d'espérance s'en dégage,
Ainsi ceux qui furent emportés sont réunis dans une communauté d'instantants dont seul
l'art a pu fixer la mémoire.
Le vertige de la mort violente, la solidarité des victimes du hasard, les épreuves qui
suivront pour elle, les responsabilités que nous laisse cet héritage.
Et pour finir, la nécessité de témoigner pour éviter que se dispersent les sources vives
de notre humanité ».